Le temps des Réalisations

Bulletin bilingue d'informations / Bilingual News Bulletin - N° 45 juillet/July 2017
Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun
Civil Cabinet of the Presidency of the Republic of Cameroon
Récépissé de déclaration N° 00000038 / RDDJ / J06 / BASC du 9 juillet 2012
Directeur de Publication / Publisher : **Martin BELINGA EBOUTOU**

Coopération Cameroun-BAD
Exemplaire

Time for Holidays at "Les Coccinelles" school complex - Unity Palace

Le temps des Réalisations

Une publication du Cabinet Civil de la Présidence de la République

Directeur de publication
Martin BELINGA EBOUTOU
Directeur du Cabinet Civil

Coordonnateur
Joseph LE, *Directeur Adjoint du Cabinet Civil, Chef de la Cellule de Communication*

Conseiller à la rédaction
Oswald BABOKE, *Conseiller Technique*

Rédacteurs en Chef
Nicolas AMAYENA, *Attaché*
BANSI Victor SUYHANG, *Attaché*

Contribution
Churchill EWUMBUE MONONO
Conseiller Technique
Jean Lucien EWANGUE, *Attaché*
Florent Guy ELA FOE, Attaché
(Secrétariat Général de la Présidence de la République)

Images
Elie NYAT SAF, ANDJONGO SEME, Victor YENE, SALIFOU CHIGHET

Appui
Jeanne d'Arc OTAM, Médard NKODO NSOULOU, Joseph Bienvenu AMOUGOU MEYONG, MBENJU John MAFANY, Dorothée DANEDJO FOUBA.

Infographie
Clarisse TCHIENOU

All these instruments and decrees are available on our website: www.prc.cm
Civil Cabinet – Presidency of the Republic of Cameroon

Ne peut être vendu / Not to be sold

Sommaire

Cameroon - African Development Bank
A Relationship of Trust

The President of the Republic, Paul BIYA granted an audience to the President of the African Development Bank Group (AfDB), Dr. Akinwumi A. Adesina on 17 July 2017 at the Unity Palace. Both personalities reviewed and fortified the long-standing and fruitful cooperation ties between Cameroon and the AfDB. Dr. Akinwumi Adesina seized the opportunity to hail President Paul BIYA's leadership in Africa.....*3-10*

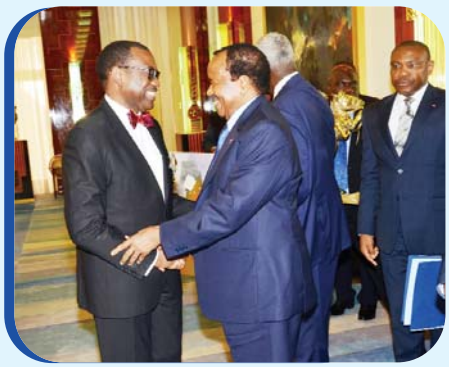

Saveurs de vacances chez « Les Coccinelles » du Palais de l'Unité

Comme à la fin de chaque année scolaire, la Première Dame du Cameroun, Madame Chantal BIYA, marraine du complexe scolaire « Les Coccinelles » du Palais de l'Unité, a présidé le 7 juillet dernier la cérémonie de fin d'année 2016-2017 et de départ en vacances….....*14-24*

Acts of the Head of State

The tragic shipwreck of "The Mundemba" – a vessel belonging to the Rapid Intervention Battalion (BIR) near Debuncha on 16 July 2017 witnessed a prompt reaction for a rescue mission by the Commander-in-Chief of the Armed Forces. Cameroonians observed two days of national mourning on 28-29 July 2017, while the 34 personnel who perished were decorated posthumously after a series of presidential decrees.....*25*

En mémoire des trente quatre disparus du naufrage du navire logistique du Bataillon d'Intervention Rapide (BIR) au large de Bakassi, le Président de la République a décrété un deuil national de deux jours, les 28 et 29 juillet 2017. Une sollicitude constante du Chef de l'Etat à l'endroit des forces de défense et de sécurité qui se sacrifient au péril de leurs vies pour la défense de la Patrie et de l'intégrité du territoire…….....……..*26*

Les actes dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations.....*27-32*

Cameroun - Banque Africaine de Développement

Une relation de confiance

A l'invitation du Président de la République, S.E. Paul BIYA, le Président du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), le Dr Akinwumi A. Adesina, a effectué, du 15 au 18 juillet 2017, une visite officielle au Cameroun couronnée de succès.

Le Président de la BAD a eu des entretiens cordiaux avec le Chef de l'Etat au Palais de l'Unité, le 17 juillet. Occasion de passer en revue la riche et fructueuse coopération qui existe entre le Cameroun et la Banque Africaine de Développement, d'ouvrir des perspectives nouvelles en vue de son renforcement.

S'exprimant au terme de ces entretiens, le Dr Akinwumi A. Adesina a d'emblée salué le leadership du Président Paul BIYA en Afrique. Il a cité la stabilisation de la situation macroéconomique en zone CEMAC après le sommet extraordinaire des Chefs d'Etat à Yaoundé, le 23 décembre 2016 ; la stabilisation de la situation sécuritaire dans la sous-région face à la menace de la secte terroriste Boko Haram et les efforts déployés en vue du retour de la paix en République Centrafricaine.

Ensuite, la relation entre le Cameroun et la BAD. Le Dr Akinwumi A. Adesina a parlé d'une relation ancienne et de confiance réciproque. En effet, la coopération entre le Cameroun et la BAD date de 1972. Le premier projet financé par cette institution est la construction de l'aéroport international de Douala. Depuis lors, cette coopération s'est renforcée dans divers domaines. En quarante cinq ans, la BAD a décaissé plus de 1400 milliards de FCFA pour le financement des projets de développement dans notre pays.

La BAD intervient aujourd'hui dans six domaines majeurs à savoir, les infrastructures routières, l'énergie, l'eau potable, l'agriculture,

l'environnement et la gouvernance. Son portefeuille a été multiplié par quatre au cours de ces cinq dernières années. L'institution a décaissé plus de 680 milliards de FCFA en termes d'appuis financiers et d'engagements concernant, entre autres, le barrage hydroélectrique de Lom Pangar, la centrale thermique de Kribi, les corridors Yaoundé-Brazzaville au Congo et Bamenda-Enugu au Nigeria. Dans le cadre de l'accord triennal que le Cameroun vient de conclure avec le FMI, la BAD va apporter à notre pays un soutien financier d'un montant de 377 milliards de FCFA sur les 887 milliards attendus d'autres partenaires. Une belle illustration de la relation de confiance entre le Cameroun et l'institution financière panafricaine. En dépit de quelques préoccupations exprimées, auxquelles le Gouvernement s'efforce de trouver des solutions, la BAD est satisfaite de l'exécution des projets prioritaires au Cameroun. La note de 3,5 sur 4 qu'elle attribue à notre pays est révélatrice à cet égard.

Sous la présidence du Dr Akinwumi Adesina, la Banque Aficaine de Développement s'est fixé cinq principaux objectifs : Eclairer l'Afrique ; Nourrir l'Afrique ; Industrialiser l'Afrique ; Intégrer l'Afrique. Ces objectifs cadrent parfaitement avec la politique que conduit le Président Paul BIYA. Par, exemple, dans le domaine de l'énergie, le barrage de Lom Pangar, un des grands succès de la politique des Grandes Réalisations, est aussi un projet phare de la coopération avec la BAD. Lors de cette visite, le Président de la BAD a procédé à la pose de la première pierre de l'usine de pied de ce projet qui produira 30 MW d'énergie au bénéfice des populations de la région de l'Est. L'appui de la BAD se chiffre à 30 milliards de FCFA ; dans l'agriculture, le Chef de l'Etat a donné lors du Comice agropastoral d'Ebolowa en 2011, le coup d'envoi de l'agriculture de seconde génération qui permettra au Cameroun d'atteindre son autosuffisance alimentaire et de pouvoir exporter vers d'autres pays africains. En somme, la BAD est un partenaire privilégié du Cameroun pour son émergence et celle du continent en général.

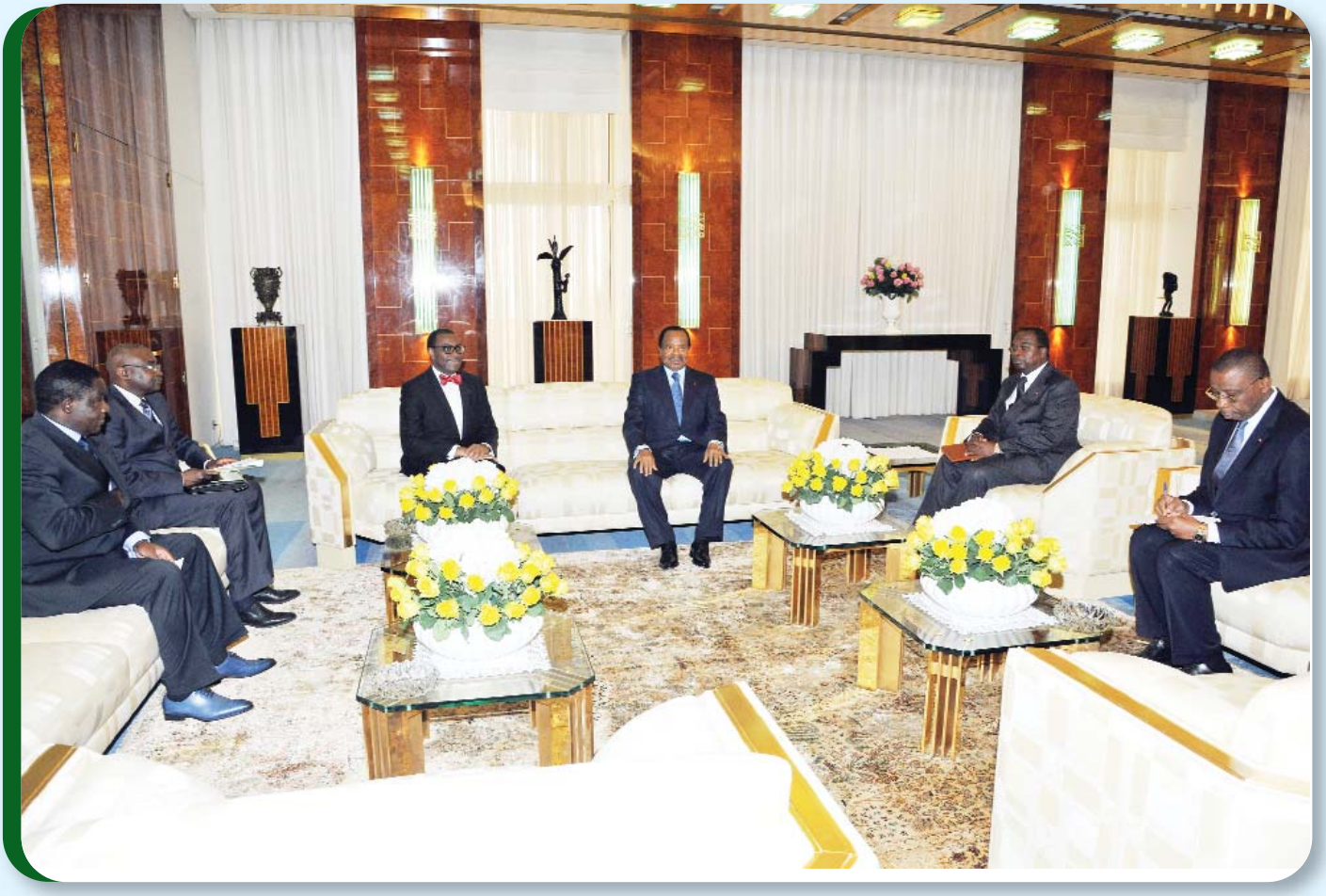

Cameroon - African Development Bank
A Relationship of Trust

At the invitation of the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA, the President of the African Development Bank (AfDB) Group, Dr. Akinwumi A. Adesina, paid an official visit to Cameroon from 15 to 18 July 2017.

The President of the AfDB held cordial talks with the Head of State at the Unity Palace on 17 July 2017. An opportunity for President Paul BIYA and the President of the AfDB to review and expand the rich and fruitful cooperation that exists between Cameroon and this pan-African financial institution.

Speaking at the end of the meeting, Dr. Akinwumi A. Adesina hailed the leadership qualities of President Paul BIYA in Africa. He cited the stabilisation of the macro-economic situation in the CEMAC zone after the Extraordinary Summit of the Heads of State organised in Yaounde on 23 December 2016. He also highlighted President Paul BIYA's commitment towards the security situation in the sub-region, especially from the threats posed by the Boko Haram terrorist group, and the efforts made to restore peace in the Central African Republic.

Cameroon and the AfDB share a long-lasting relationship based on mutual trust, Dr. Akinwumi A. Adesina noted. Indeed, the cooperation between Cameroon and the AfDB started in 1972. The first project financed by this institution was the construction of the Douala International Airport. Since then, this cooperation has been strengthened in various fields. In 45 years, the AfDB has disbursed over CFA 1,400 billion Francs to finance development projects in Cameroon.

Today, the AfDB is involved in six major areas in Cameroon: road

infrastructure, water and energy, agriculture, environment and governance. Its portfolio has increased over the past five years. The institution has disbursed over CFA 680 billion Francs towards the realisation of projects such as: the Lom Pangar Hydroelectric Dam; the Kribi Thermal Power Plant, the Ngaoundere-Ndjamena railway; and the Yaounde-Brazzaville and Bamenda-Enugu corridors. Under the triennial agreement with the IMF, the AfDB will provide Cameroon with financial support of CFA 377 billion Francs out of the US$ 887 billion expected from other partners.

The AfDB, it was revealed, is satisfied with the implementation of priority projects in Cameroon. The rating of 3.5 out of 4 that it attributes to our country is revealing in this respect.

Dr Akinwumi Adesina has set five main objectives for the development of Africa. The AfDB will concentrate on Energy, Agriculture, Industrialisation; and Integration. These objectives are in line with the policy pursued by President Paul BIYA. For example, in the field of energy, the Lom Pangar Dam remains a flagship project in our cooperation with the AfDB. During his visit, the President of the AfDB laid the foundation stone for the project's power plant, which will produce 30 MW of electricity for the population of the East region. The AfDB's support is CFA 30 billion Francs.

The Head of State approved a blueprint to boost agriculture during the 2011 Agro-Pastoral Show in Ebolowa. The implementation of the second-generation agriculture is expected to transform Cameroon into a self-sufficient country and an exporter to other African countries.
In short, the AfDB is a trustworthy partner on Cameroon's path towards economic emergence and that of the continent in general.

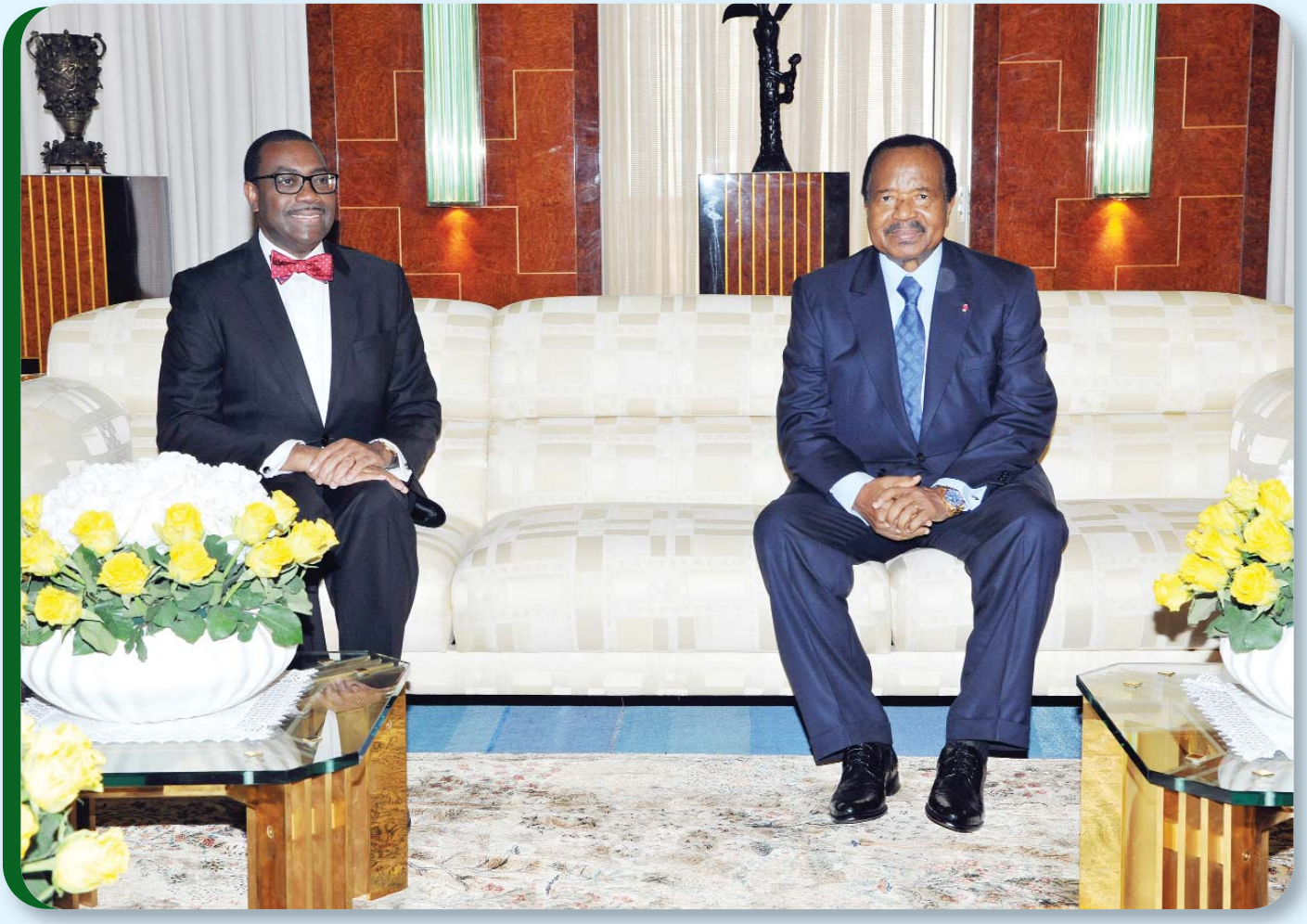

Le Dr. Akinwumi A. Adesina, un grand ami du Cameroun élevé à la dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur.

Congratulations Mr. President!

A recognition of Dr. Akinwumi's efforts to develop Africa.

The shared vision of President BIYA and Dr. Akinwumi to light-up Africa.

President BIYA exalts Dr. Akinwumi to successfully steer the affairs of the AfDB towards the development of Africa.

Officials of AfDB in group photo with the Head of State.

Le Président Paul BIYA et le Dr Akinwumi A. Adesina, une vision partagée pour l'émergence du Cameroun et de l'Afrique.

Face la presse, le Président de la BAD, le Dr Akinwumi A. Adesina a salué le leadership du Président Paul BIYA en Afrique.

Les adieux du Chef de l'Etat à l'Ambassadeur de Suisse

Après quatre années de séjour au Cameroun en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Confédération helvétique, S.E. Claude Altermatt a été reçu par le Chef de l'Etat pour la dernière fois en cette qualité au Palais de l'Unité 05 juillet 2017. En cette ultime occasion, le Président de la République et son hôte ont revisité la coopération riche et fructueuse entre Yaoundé et Berne.

Devant la presse, l'Ambassadeur Claude Altermatt a indiqué que les relations entre le Cameroun et la Suisse sont au beau fixe. La coopération entre les deux pays est « positive et dynamique », a-t-il précisé. Elle porte notamment sur la formation professionnelle et les échanges commerciaux divers. On note également une convergence de vues entre Yaoundé et Berne sur les questions d'immigration. Les deux pays sont contre l'immigration clandestine et ont réaffirmé leur détermination à relever ce défi. L'Ambassadeur sortant de Suisse a présenté ses lettres de créance au Chef de l'Etat le 8 novembre 2013.

The outgoing Ambassador of Switzerland to Cameroon, Claude Altermatt, highlighted the key areas of cooperation between both countries during his farewell audience with the President of the Republic on 5 July 2017: laid on trade, the fight against illegal immigration and the training of young Cameroonians.

Le cadeau du Chef de l'Etat à l'Ambassadeur de Suisse en reconnaissance pour sa contribution au renforcement des relations entre Yaoundé et Berne.

Les activités de la Première Dame

Saveurs de vacances chez « Les Coccinelles » du Palais de l'Unité

Comme il est de tradition en chaque fin d'année scolaire, la Première Dame, Madame Chantal BIYA, marraine du complexe scolaire « Les Coccinelles du Palais de l'Unité», a présidé le 7 juillet dernier, la cérémonie de départ en vacances. C'était une fois de plus sur une note de satisfaction générale compte tenu des performances réalisées par les 89 apprenants de cette école primaire. Un taux de réussite de 100% au Certificat d'études primaires (CEP), 89% au concours d'entrée en 6ème et en 1ère année de l'enseignement technique, admission en classe supérieure pour les élèves des classes intermédiaires. L'école compte une moyenne de dix huit élèves du cours préparatoire au cours moyen deuxième année.

Fiers de ces résultats, les élèves du complexe scolaire « Les Coccinelles du Palais de l'Unité » se sont donné à cœur joie devant la Première Dame aux manifestations organisées pour clôturer l'année scolaire. Ils ont démontré leur savoir dans le chant, la danse et le récit, célébrant les valeurs d'amour, d'unité, de fraternité et du vivre ensemble. Comme pour apporter leur contribution à la paix, les élèves ont exécuté avec maestria un ballet sur l'unité nationale et le multiculturalisme.

En guise de récompenses pour leurs bons résultats scolaires et leurs performances sur scène,ils ont reçu de nombreux cadeaux de la part de la Première Dame. Madame Chantal BIYA a effectué le tour des salles de classe pour apprécier certains travaux réalisés par les élèves au courant de l'année. Vive les vacances !

"Les Coccinelles" Showcase National Unity and Multiculturalism at End-of-Year Ceremony

Pupils of "Les Coccinelles" school complex at the Unity Palace received their end-of-year results on 7 July 2017 in the presence of their patroness, First Lady Mrs. Chantal BIYA. Tradition was respected with a general note of satisfaction due to the excellent performances recorded. Those in the final classes scored a success rate of 100% in the First School Leaving Certificate (FSLC), and 89% in the Common Entrance examination. Pupils in the intermediate classes - an average of 18 pupils per class - were equally promoted to the next class.

"Les Coccinelles" expressed their gratitude to the First Lady through rhymes, dances and stories that portrayed the importance of love, unity, fraternity and togetherness. As a contribution to peace, the students masterfully performed a ballet on national unity and multiculturalism.

Mrs. Chantal BIYA rewarded the pupils for their brilliant academic results and the blissful performances on stage. Each received a special gift. The ceremony ended with a tour of each classroom by the First Lady, to appreciate the creativity of these pupils. Long live the holidays!

Une année scolaire bien remplie, cela se fête en dansant...

au rythme d'une jeune artiste.

The First Lady joined the pupils as they danced to a popular tune played by Tenor.

Une expression de promotion de l'unité nationale et du multiculturalisme pour le renforcement du vivre ensemble.

Des cadeaux en signe d'encouragement aux élèves pour les bons résultats obtenus.

Gifts from the First Lady to brighten up the holidays of the pupils.

Mrs. Chantal BIYA, a mother by the side of the children.

The Minister of Basic Education Youssouf Adjidja Alim was equally part of the wonderful occasion.

The Minister of Sports and Physical Education Bidoung Mkpatt...

and the Minister of Youth Affairs and Civic Education Mounouna Foutsou, also assisted in handing out some of the gifts.

The Assistant Director of the Civil Cabinet Joseph Le...

and the wife of the President of the Senate Mrs. Marcie Niat Njifenji presented the gifts to some of the pupils.

The wife of the Speaker of the National Assembly Mrs. Fadimatou Cavaye and Mrs. Linda Yang, wife of the Prime Minister equally showered gifts on the pupils.

The wives of the close collaborators of the Head of State, Mrs. Chantal Belinga Eboutou and Solange Le, equally took part in the distribution of gifts to the pupils.

First hand appraisal by the Patroness of the work of the pupils in their classrooms.

The pupils of "Les Coccinnelles" bid farewell to the First Lady as they look forward to next academic year.

Acts of the Head of State

National Homage to Bakassi Shipwreck Victims

On Sunday, 16 July 2017, "The Mundemba" - a logistics boat belonging to the Rapid Intervention Battalion (BIR) - capsized near Debuncha in the South-West Region, with 34 personnel declared missing. Informed of this tragedy, the Head of State, Commander-in-Chief of the Armed Forces, His Excellency Paul BIYA, immediately ordered for a rescue operation, the establishment of a crisis unit at the Ministry of Defence to coordinate the various operations, and a commission of inquiry. The Head of State remained attentive to the conduct of these operations.

A few days later, the vessel was spotted at the bottom of the sea. Eleven bodies were recovered, while operations continued to retrieve the others.

The President of the Republic, was moved by this tragedy that affected the defence forces and the nation in general. He decided on 27 July 2017 to declare two days of national mourning (28 and 29 July). Flags were flown at half-mast over the national territory as well as in the diplomatic and consular missions of Cameroon abroad. Cameroonians, in compassion, expressed their solidarity with our brave defence forces and the families of the missing compatriots.

On 28 July 2017, the Minister Delegate at the Presidency in-charge of Defence, on behalf of the Head of State, Commander-in-Chief of the Armed Forces, presided over a tribute ceremony in honour of the 34 persons who died after the sinking of the "The Mundemba". The coffins of the eleven recovered bodies were presented to the public at the Douala Air Base and the deceased were decorated posthumously.

The decision of the President of the Republic to declare two days of national mourning in memory of those who perished, is proof that he recognises the priceless sacrifices of Cameroonian soldiers towards the preservation of the country's territorial integrity. It should be recalled that on 3 February 2017, the Head of State presided at a tribute ceremony to four officers who died in a helicopter crash on 22 January in the Far North Region. Major General Jacob Kodji, Brigadier General Alphonse Nkameni, and Captains Chinda Mû Tankam and Souloukna Grassou died at the warfront in the fight against the terrorist group - Boko Haram.

Action du Chef de l'Etat

Hommage national aux 34 naufragés de Bakassi

Le dimanche, 16 juillet 2017, un bateau logistique du Bataillon d'Intervention Rapide (BIR), « Le Mundemba », faisait naufrage au large de Debunsha, dans la région du Sud-Ouest, entraînant la disparition de trente quatre (34) personnes. Informé de ce drame, le Chef de l'Etat, Chef des Armées, S.E. Paul BIYA, a aussitôt prescrit l'intensification des recherches, la mise en place d'une cellule de crise au Ministère de la Défense pour coordonner les différentes opérations et une commission d'enquête. Le Chef de l'Etat est resté attentif au déroulement des opérations.

Quelques jours plus tard, le navire a été repéré au fond de la mer. Onze corps ont été repêchés. Tandis que les opérations se poursuivent pour extraire les autres corps de l'épave du navire.

Le Président de la République, touché par cet autre drame qui touche les forces de défense et la Nation en général, a décidé le 27 juillet 2017, de décréter deux jours de deuil national pour les journées du 28 et du 29 juillet. Les drapeaux ont été mis en berne sur toute l'étendue du territoire ainsi que dans les missions diplomatiques et consulaires du Cameroun à l'étranger. Les Camerounais de l'intérieur et de l'extérieur, dans le recueillement, ont exprimé leur solidarité envers nos vaillantes forces de défense et les familles des compatriotes disparus.

Au nom du Chef de l'Etat, Chef des Armées, le Ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense a présidé à Douala, le 28 juillet, une cérémonie d'hommage aux 34 personnes décédées dans le naufrage du navire « Le Mundemba ». Les cercueils de onze corps repêchés ont été exposés et les défunts ont été décorés à titre posthume de la médaille de la Croix de la Valeur Militaire du Cameroun ainsi que les autres personnels militaires manquants.

Les trois soldats rescapés de ce naufrage ont eu aussi droit aux honneurs de la Nation. Ils ont été décorés de la même médaille de la Croix de la Valeur Militaire du Cameroun.

La décision du Président de la République de décréter un deuil national en mémoire des disparus du naufrage du navire au large de Bakassi témoigne de la sollicitude constante du Chef des Armées à l'endroit des soldats camerounais qui se sacrifient au péril de leurs vies pour la défense de la Patrie et l'intégrité du territoire. Le 3 février 2017, le Chef de l'Etat présidait au Quartier Général à Yaoundé, la cérémonie d'hommage à quatre Officiers décédés dans un accident d'hélicoptère le 22 janvier. Le Général de Division Jacob Kodji, le Général de Brigade Alphonse Nkameni et les Capitaines Chinda Mû Tankam et Souloukna Grassou avaient trouvé la mort pour la défense de la Patrie dans le cadre de la lutte contre la secte terroriste Boko Haram, dans la région de l'Extrême.

Les actes du Chef de l'Etat dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations

Le Président de la République, Paul BIYA, a, durant le mois de juillet 2017, promulgué neuf lois et signé 71 décrets et 108 arrêtés. Certains de ces textes sont répartis dans deux des quatre principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations de la manière ci-après :

Pôle de la Gouvernance

Loi N°2017/007 du 12 juillet 2017 portant ratification de l'Ordonnance N°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017.

Loi N°2017/008 du 12 juillet 2017 autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord de coopération technique en matière foncière entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Tunisienne, signé le 24 mars 2016 à Tunis.

Loi N°2017/009 du 12 juillet 2017 fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement du Conseil Economique et Social du Cameroun.

Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics.

Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises Publiques.

Loi N°2017/012 du 12 juillet 2017 portant Code de Justice Militaire.

Loi N°2017/013 du 12 juillet 2017 portant répression des infractions relatives à la sûreté de l'aviation civile.

Loi N°2017/014 du 12 juillet 2017 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2006/016 du 29 décembre 2006 portant organisation et fonctionnement de la Cour Suprême.

Loi N°2017/015 du 12 juillet 2017 modifiant et complétant certaines dis-

positions de la loi N°2013/004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun.

Décret N°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Préfets.

Décret N°2017/344 du 03 juillet 2017 portant nomination de Secrétaires Généraux des Services de Gouverneurs de Région.

Décret N°2017/345 du 03 juillet 2017 portant nomination d'Inspecteurs Généraux des Services Régionaux.

Décret N°2017/349 du 06 juillet 2017 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2013/333 du 13 septembre 2013 portant création d'établissements à l'Université de Maroua.

Décret N°2017/350 du 06 juillet 2017 portant changement de dénomination de l'Institut Supérieur du Sahel et organisation de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Maroua. L'Institut Supérieur du Sahel prend la dénomination d'Ecole Nationale Supérieur Polytechnique de Maroua (ENSPM), établissement de l'Université de Maroua.

Décret N°2017/351 du 06 juillet 2017 portant intégration de Madame Bell née Essama Eno Belinga Lawrence dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargée de cours de 2ème classe, 2ème échelon, indice 785.

Décret N°2017/352 du 06 juillet 2017 portant intégration de Monsieur Abdoul Ntieche Rahman dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de cours de 2ème classe 1er échelon, indice 715.

Décret N°2017/353 du 06 juillet 2017 portant intégration de Monsieur Tedongmo Teko Henri dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de cours de 2ème classe 1er échelon, indice 715.

Décret N°2017/354 du 06 juillet 2017 portant intégration et promotion de Monsieur Tabod Charles Tabod dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de professeur d'Université de classe exceptionnelle, indice 1350.

Décret N°2017/355 du 06 juillet 2017 portant révocation de Monsieur Tchougong Ngongang Rodrigues du corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, sans suspension des droits à pension pour abandon de poste. Fait constaté depuis le 1er juillet 2014.

Décret N°2017/356 du 06 juillet 2017 portant intégration de Monsieur Mahamat Saleh dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de chargé de cours de 2ème classe 1er échelon, indice 715.

Décret N°2017/357 du 06 juillet 2017 portant intégration de Monsieur Otye Elom Paul Ulrich dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de cours stagiaire indice 665.

Décret N°2017/358 du 06 juillet 2017 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Nganko Firmin Daniel, Administrateur Civil Principal, deux (02) ans, du 27 septembre 2017 au 27 septembre 2019.

Décret N°2017/359 du 06 juillet 2017 infligeant une sanction disciplinaire à un magistrat du parquet. Monsieur Pascal Magnaguemabe, magistrat de 4ème grade, révoqué du corps de la magistrature sans suspension des droits à pension, pour extorsion de procurations à des dames héritières d'une succession appropriation d'une partie des fonds et vente d'une partie de caféine de ladite succession.

Décret N°2017/360 du 06 juillet 2017 infligeant une sanction disciplinaire à un magistrat du siège. Monsieur Pagal Jean, magistrat de 4ème grade, 3ème échelon, indice 1115 passe en conséquence au 3ème grade, 3ème échelon, indice 950.

Décret N°2017/361 du 06 juillet 2017 infligeant une sanction disciplinaire à un magistrat du parquet. Monsieur Mekok Belinga Emérant-Claude, magistrat de 3ème grade, 3ème échelon, indice 950, reclassé au 3ème grade, 2ème échelon indice 920. Il ne pourra à compter de cette date, faire l'objet d'une proposition d'avancement de grade avant l'expiration d'un délai de deux (02) ans.

Décret N°2017/362 du 06 juillet 2017 infligeant une sanction disciplinaire à un magistrat du siège. Monsieur Tchagam, magistrat de 2ème grade, 4ème échelon, indice 920, passe en conséquence au 1er grade, 4ème échelon, indice 680.

Décret N°2017/363 du 06 juillet 2017 infligeant une sanction disciplinaire à un magistrat du siège. Monsieur Bendzeka, magistrat de 2ème grade, 4ème échelon, indice 920, reclassé au 1er grade, 4ème échelon, indice 680. Il ne peut à compter de cette date, faire l'objet d'une proposition d'avancement de grade avant l'expiration d'un délai de deux (02) ans.

Décret N°2017/364 du 06 juillet 2017 infligeant une sanction disciplinaire à un magistrat du siège. Monsieur Gongamo Elie, passe en conséquence du 2ème grade, 3ème échelon, indice 855 au 1er grade, 4ème échelon, indice 680. Son ancienneté audit 1er grade est fixée à cinq années à compter du 1er juillet 2017.

Décret N°2017/365 du 12 juillet 2017 portant ratification de l'Accord de coo-

pération technique en matière foncière entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Tunisienne, signé le 24 mars 2016 à Tunis.

Décret N°2017/368 du 13 juillet 2017 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Dr Akinwumi Ayodedji Adesina, Président de la Banque Africaine de Développement, élevé à la dignité de Grand Officier de la Valeur.

Décret N°2017/372 du 13 juillet 2017 modifiant et complétant certaines disposition du décret N°2016/390 du 18 août 2016 portant avancement de grade de Monsieur Fokwa Mikem Christoph (Mle 532 281-Y), Commissaire de Police Principal.

Décret N°2017/373 du 13 juillet 2017 accordant une prolongation d'activité à un cadre contractuel d'administration. Monsieur Eletana Ayinda René, deux (02) ans, du 12 novembre 2017 au 12 novembre 2019.

Décret N°2017/375 du 13 juillet 2017 portant intégration de Monsieur Awouafack Maurice Ducret dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de cours de 2ème classe 2ème échelon, indice 785.

Décret N°2017/376 du 13 juillet 2017 portant intégration de Monsieur Keubou Philippe dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de chargé de cours de 2ème classe 1er échelon, indice 715.

Décret N°2017/377 du 13 juillet 2017 portant intégration de Monsieur Miamo Wendji Clovis dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de chargé de cours stagiaire, indice 665.

Décret N°2017/379 du 14 juillet 2017 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Matelot de 1ère classe Obama Pascal Boris, mort en service commandé. ***Texte de citation*** : « *Déployé dans le cadre du S1/FMM/CBLT dans la Région de l'Extrême-Nord, le matelot de 1ère classe Obama Pascal Boris a courageusement sacrifié sa vie pour la patrie face aux attaques menées par le groupe obscurantiste Boko Haram. Tombé sur le champ d'honneur le 22 juin 2017 à Bargaram dans la Région de l'Extrême-Nord, il a, par sa bravoure, rempli avec Honneur et Fidélité sa haute mission de soldat et permis de préserver l'intégrité territoriale du Cameroun.* »

Décret N°2017/378 du 14 juillet 2017 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Adjudant-chef Amougou Marcel, mort en service commandé. ***Texte de citation*** : « *Déployé dans le cadre de l'Opération Emergence 4 en cours dans la Région de l'Extrême-Nord, l'Adjudant-chef Amougou Marcel Gabriel a courageusement sacrifié sa vie pour la patrie face aux actes terroristes menés par le groupe obscurantiste Boko Haram. Tombé sur le champ d'honneur le 20 juin 2017 à Zanga-Djibrille dans la Région de l'Extrême-Nord, il a, par sa bravoure, rempli avec Honneur et Fidélité sa haute mission de soldat et permis de préserver l'intégrité territoriale du Cameroun* ».

Décret N°2017/382 du 18 juillet 2017 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Grade de Chevalier : Messieurs Donald Mc Keen ; Michael Guyer (personnels civils de la coopération américaine).

Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales.

Décret N°2017/387 du 20 juillet 2017 portant nomination du Directeur de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux (MIPROMALO). Monsieur Likiby Boubakar.

Décret N°2017/388 du 24 juillet 2017 portant intégration et promotion de Monsieur Nanseu Njiki Charles Péguy dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences de 2ème classe 6ème échelon, indice 1115.

Décret N°2017/389 du 24 juillet 2017 portant intégration de Monsieur Keudjeu De Keudjeu John Richard dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de cours stagiaire, indice 665.

Décret N°2017/390 du 24 juillet 2017 portant intégration et promotion de Monsieur Pegnyemb Dieudonné Emmanuel dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Professeur d'Université de 1ère classe, 1er échelon, indice 1200.

Décret N°2017/391 du 24 juillet 2017 portant intégration et promotion de Monsieur Houpa Danga Duplex Elvis dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences de 1ère classe 1er échelon, indice 1140.

Décret N°2017/392 du 24 juillet 2017 portant intégration et promotion de Monsieur Sietchoua Djuitchoko Célestin dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences de 2ème classe 6ème échelon, indice 1115.

Décret N°2017/393 du 24 juillet 2017 portant intégration de Monsieur Diffo Tchinda Jaurès dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de chargé de cours de 2ème classe 2ème échelon, indice 785.

Décret N°2017/394 du 24 juillet 2017 portant intégration de Madame As-

sene Marie-Noël dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargée de cours de 2ème classe 1er échelon, indice 715.

Décret N°2017/395 du 24 juillet 2017 portant intégration de Madame Zondegoumba née Nkwengoua Tchouboun Ernestine dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargée de cours de 2ème classe 1er échelon, indice 715.

Décret N°2017/396du 25 juillet 2017 portant nomination de trois (03) Commissaires de Police stagiaires. Mesape Ewang John, Olendou Mathias, Maniankeh Honlue Joseph.

Décret N°2017/397 du 25 juillet 2017 portant reclassement d'un Officier de Police Principal ; avancement d'échelon de seize (16) Officiers de Police Principaux ; promotion et reclassement de cinq cent dix-neuf (519) anciens Elèves-Commissaires de Police dans le cadre des Commissaires et avancement d'échelon de certains Commissaires de Police (Officier de Police Principal de 6ème échelon, indice 740 à compter du 02 juin 2016). Monsieur Mohamadou Koumba et autres.

Décret N°2017/398 du 27 juillet 2017 instituant un deuil national.

Décret N°2017/399 du 27 juillet 2017 portant attribution de la Croix de la Valeur Militaire du Cameroun. Soldats de 2ème classe Gouina Jonas, Biswe Jean et Bolo Dylane Narcisse. ***Texte de citation :*** « *Personnels non officiers désignés pour une mission de ravitaillement dans la presqu'île de Bakassi, ils sont rescapés du naufrage du bâtiment de l'Armée camerounaise dénommé « Le Mundemba » survenu au large du lieu dit Debunsha le 16 juillet 2017. Sont à citer en exemple de fidélité, d'honneur et de dévouement ».*

Décret N°2017/400 du 27 juillet 2017 portant attribution de la Croix de la Valeur Militaire du Cameroun à titre posthume à 21 personnels militaires : Lieutenant-colonel Moussa et autres. ***Texte de citation*** : « *Personnels Officiers et non Officiers désignés pour une mission de ravitaillement dans la presqu'île de Bakassi, ils ont été victimes du naufrage du bâtiment de l'Armée camerounaise dénommé « Le Mundemba », survenu au large du lieu dit Debunscha le 16 juillet 2017. Ils sont à citer en exemple de sacrifice, d'honneur et de dévouement.*»

Décret N°2017/401 du 27 juillet 2017 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Gardien de la Paix Babelemy Armel nommé au grade de Chevalier. ***Texte de citation*** : « *Fonctionnaire de la Sûreté Nationale désigné pour une mission de soutien dans la presqu'île de Bakassi, il a été victime du naufrage du bâtiment de l'Armée camerounaise baptisé « Le Mundemba » survenu au lieu dit cap Debunscha, le dimanche 16 juillet 2017. Par son engagement, sa disponibilité et son professionnalisme, il mérite d'être cité en exemple pour les générations futures de fonctionnaires de Police.* »

Décret N°2017/402 du 27 juillet 2017 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Les personnels civils du Ministère de la Défense au nombre de douze. Monsieur Fobang Emmanuel et autres ; au grade de Chevalier du Mérite Camerounais.

Décret N°2017/403 du 28 juillet 2017 portant classement au domaine public des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une ligne électrique de 90KV entre Mbalmayo et Ebolowa dans le cadre du Projet de renforcement et d'extension des réseaux électriques de transport et de distribution (PRERETD) dans les départements du Nyong et So'o et de la Mvila, Régions du Centre et du Sud.

Décret N°2017/404 du 28 juillet 2017 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une ligne électrique de 30KV triphasée au lieu-dit Kong-Kong et des bretelles monophasées dans dix-neuf (19) autres localités du département du Mayo Louti, Région du Nord.

Decree N°2017/405 of 28 July 2017 to classify as artificial public property, lands necessary for the construction of a 30 KV Medium Voltage transmission and distribution line in Kai, Andek and Teze Bamunka villages in Momo Division, North West Region.

Décret N°2017/406 du 28 juillet 2017 portant nomination de 829 Elèves-Commissaires de Police de 2ème année. Monsieur Aba Yako Herman Guy et autres.

Décret N°2017/407 du 31 juillet 2017 portant ratification de l'Accord de prêt n°2000200000702 d'un montant de 270 155 000 euros, soit environ 177 208 000 000 de francs CFA, conclu le 8 juin 2017 entre la République du Cameroun et la Banque Africaine de Développement (BAD), pour le financement partiel du projet d'appui au secteur des transports, phase II : réhabilitation de la route Yaoundé-Bafoussam-Babadjou ; aménagement des routes Grand Zambi-Kribi et Marouа-Bogo-Pouss, section Bogo-Pouss.

Décret N°2017/408 du 31 juillet 2017 portant ratification de l'Accord de prêt n°2100150036598 d'un montant de 12 820 000 unités de compte, soit environ 10 596 000 000 de francs CFA, conclu le 8 juin 2017 entre la Répu-

blique du Cameroun et la Banque Africaine de Développement (BAD), pour le financement partiel du projet d'appui au secteur des transports, phase II : réhabilitation de la route Yaoundé-Bafoussam-Babadjou ; aménagement des routes Grand Zambi-Kribi et Maroua-Bogo-Pouss, section Bogo-Pouss.

Décret N°2017/410 du 31 juillet 2017 rapportant les dispositions des arrêtés numéros 00057 et 0000112/DGSN/SG/DRH/SDGA/G1 des 1er septembre 2009 et 30 décembre 2011 et 17 juin 2013, en ce qui concerne exclusivement Monsieur Bessala Désiré (Mle 532 071-N), Commissaire de Police Principal et reconstitution de la carrière administrative de l'intéressé.

Décret N°2017/411 du 31 juillet 2017 portant nomination d'Inspecteurs Généraux au Ministère des Travaux Publics.

Décret N°2017/412 du 31 juillet 2017 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une ligne 30KV monophasée aux lieux-dits « Ngonle » et « Bapi », dans le département de la Mifi, Région de l'Ouest.

Décret N°2017/413 du 31 juillet 2017 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Soldat de 1ère classe Abdoulai Oumar, mort en service commandé. ***Texte de citation*** : « *Déployé au secteur 1 de la Force Multinationale Mixte dans le cadre de la lutte contre la secte Boko Haram en cours dans la Région de l'Extrême-Nord, le soldat de 1ère classe Abdoulai Oumar a courageusement sacrifié sa vie pour la patrie face aux actes terroristes menés par ce groupe obscurantiste. Tombé sur le champ d'honneur le 27 juin 2017 à Wambache dans la Région de l'Extrême-Nord, il a par sa bravoure rempli avec Honneur et Fidélité sa haute mission de soldat et permis de préserver l'intégrité territoriale du Cameroun.*»

Arrêté N°0487/CAB/PR du 04 juillet 2017 portant révocation de Monsieur Ondoua Enguele Jean Jacques (Mle 524 983-Y), Inspecteur de Police Principal, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police, fait commis le 12 mai 2016.

Arrêté N°0496 du 07 juillet 2017 modifiant et complétant les dispositions de l'Arrêté n°404 du 09 juin 2017 accordant une prolongation d'activité a certains magistrats. Madame Josette Ripault épouse Essomba, magistrat hors hiérarchie 1er groupe, trois (03) ans du 14 décembre 2016 au 14 décembre 2019.

Arrêté N°0497 du 06 juillet 2017 modifiant et complétant les dispositions de l'Arrêté n°404 du 09 juin 2017 accordant une prolongation d'activité a certains magistrats. Madame Arrey Florence Rita, Magistrat hors hiérarchie 1er groupe, trois (03) ans, du 18 mars 2016 au 18 mai 2019.

Order N0 0498 OF 06 July 2017 to modify and complete article 2 of order N0 0405/CAB/PR of 09 June 2017 to extend the period of service of judicial and legal Officers. Mr. Noukeu Jules, Judicial and legal Officer, fourth scale, of three (3) years, from 31 December 2016 to 31 December 2019.

Arrêté N°0499/CAB/PR du 07 juillet 2017 portant révocation de Monsieur Soane Amba Lévi Claude (Mle 598 331-M), Gardien de la Paix de 2ème grade, abandon de poste, fait constaté le 31 décembre 2015.

Arrêté N°0510/CAB/PR du 10 juillet 2017 portant admission en stage de perfectionnement à l'Ecole Nationale d'Administration de Strasbourg en France d'un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Monsieur Elong Mboule Mboule Roudolphe, Commissaire de Police, est pour une période de 16 mois, de septembre 2017 à décembre 2018, admis à suivre un stage de spécialisation en administration à l'Ecole Nationale d'Administration de Strasbourg.

Arrêté N°0514/CAB/PR du 10 juillet 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Tchoutang Théophile (Mle 597 668-M), Inspecteur de Police de 1er grade, pour violation des consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police, faits commis le 23 mai 2015.

Arrêté N°0515/CAB/PR du 10 juillet 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Tene Djoumessi Edmond (Mle 570 051-K), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour violation des consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police, faits commis le 23 mai 2015. Ramené immédiatement au grade d'Inspecteur de Police de 1er grade, 4ème échelon, indice 335

Arrêté N°0516/CAB/PR du 10 juillet 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Bessomo Nicolas Jean Baptiste (Mle 606 712-A), Inspecteur de Police Principal, pour violation des consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police, faits commis le 23 mai 2015. Ramené immédiatement au grade d'Inspecteur de Police de 2ème grade, 4ème échelon, indice 385

Arrêté N°0517/CAB/PR du 10 juillet 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Djeukwe Ndafeun Ronald Versel (Mle 700 867-L), Gardien de la Paix de 2ème grade,

pour violation des consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police, faits commis le 23 mai 2015. Ramené immédiatement au grade Gardien de la Paix 1er grade, 3ème échelon, indice 205

Arrêté N°0524/CAB/PR du 12 juillet 2017 modifiant et complétant les dispositions de l'Arrêté n°065/CAB/PR du 20 février 2004 portant avancement de grade d'un Officier de 1er grade et régulation de la situation administrative de Monsieur Anyou Richard (Mle 162 753-P), Commissaire Police. Reconstitution de la carrière administrative

Arrêté N° 0525/CAB/PR du 12 juillet 2017 rapportant les dispositions des arrêtés nos 819 et 0229/CAB/PR des 04 août 2014 et 12 mai 2015 en ce qui concerne exclusivement Monsieur Keyoumbu Jean Roquet (Mle 503 099-Q), Officier de Police de 1er grade. Reconstitution de la carrière administrative

Arrêté N°0533/CAB/PR du 12 juillet 2017 portant révocation d'office de Madame Mballa Nkoa épse Onana Atangana Sydonie Bernadette (Mle 703 582-D), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour abandon de poste, fait constaté le 02 mai 2017.

Arrêté N° 0534/CAB/PR du 12 juillet 2017 portant révocation d'office de Monsieur Sobkika Pierre (Mle 766 909-U), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste, fait constaté le 31 mars 2016.

Arrêté N° 0558/CAB/PR du 17 juillet 2017 portant révocation d'office de Madame Fanta Massi Oumarou (Mle 597 108-M), Inspecteur de Police de 1er grade, pour abandon de poste, fait constaté le 05 avril 2016.

Arrêté N°0579/CAB/PR du 24 juillet 2017 portant nomination d'un Officier de Police stagiaire. Monsieur Mpong William.

Arrêté N°0580/CAB/PR du 24 juillet 2017 portant promotion et reclassement de 524 anciens Elèves-Officiers de Police dans le cadre des Officiers de Police et avancement d'échelon de certains Officiers de Police de 1er grade. Monsieur Notewo Thomas et autres.

Arrêté N°0581/CAB/PR du 28 juillet 2017 portant nomination de 463 Elèves-Officiers de Police de 2ème année. Monsieur Abagama Adam et autres.

Pôle de services et nouvelles technologies

Décret N°2017/366 du 12 juillet 2017 portant ratification de l'Accord de prêt combiné d'un montant global de 17 millions de dollars Us, soit environ 9,35 milliards de francs CFA, tiré des ressources ordinaires de la Banque Islamique de Développement (BID) pour un montant de 3 570 000 dinars islamiques, équivalent approximativement à 5 millions de dollars US, soit environ 2,5 milliards de francs CFA, et des ressources du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) d'un montant de 12 millions de dollars US, soit environ 6 milliards de francs CFA, signé le 27 décembre 2016 entre la République du Cameroun et la BID, pour le financement du Projet d'appui à la santé maternelle, néonatale et infantile au Cameroun.

Décret N°2017/367 du 12 juillet 2017 portant ratification de l'Accord de vente à tempérament d'un montant de 10,76 millions de dollars Us, soit environ 5,380 milliards de francs CFA, signé le 27 décembre 2016 entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement (BID) pour le financement du Projet d'appui à la santé maternelle, néonatale et infantile au Cameroun.

Décret N°2017/384 du 19 juillet 2017 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un accord d' « Istisna'a » d'un montant de 6 720 000 dollars US, soit environ 4 032 000 000 de francs CFA, pour le financement du projet de renforcement du système national de transfusion sanguine au Cameroun.

Décret N°2017/385 du 19 juillet 2017 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un accord de vente à tempérament d'un montant de 15 530 000 dollars US, soit environ 9 318 000 000 de francs CFA, pour le financement du projet de renforcement du système national de transfusion sanguine au Cameroun.

Décret N°2017/386 du 19 juillet 2017 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un accord de prêt sur les ressources ordinaires de la Banque pour un montant de 4 029 000 dinars islamiques, équivalent à 6 010 000 dollars US, soit environ 3 606 000 000 de francs CFA, pour le financement du projet de renforcement du système national de transfusion sanguine au Cameroun.

Décret N°2017/409 du 31 juillet 2017 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec RAFFEISEN Bank International, un Accord de prêt d'un montant de 5 millions d'euros, soit 3 279 785 000 francs CFA, pour le financement du Projet de gestion des déchets hospitaliers dangereux (Phase I-25 districts de santé).